

1852

Alexandre Blanchet

# PREMIER RAPPORT

À MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR  
SUR L'ENSEIGNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT  
DE LA PAROLE DANS LES ÉTABLISSEMENTS  
DE SOURDS-MUETS BELGES ET ALLEMANDS

Domaine public

Éditions du Fox

Monsieur le ministre,

En me chargeant d'une mission auprès des institutions des sourds-muets belges et allemands, un de vos honorables prédécesseurs m'exprima le désir de connaître les résultats par des rapports circonstanciés qu'il m'invitait à lui adresser. C'est le premier de ces rapports que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation éclairée, certain de n'avoir rien épargné pour répondre catégoriquement aux questions importantes qu'il avait jugé à propos de me poser.

Je diviserai ce premier rapport en deux parties : la première embrassera un exposé général de la situation des principaux établissements que j'ai visité dans l'un et l'autre pays, avec un aperçu rapide de quelques unes des méthodes d'enseignement qu'on y suit ; j'en ferais découler l'urgence d'introduire en France des réformes en rapport avec le degré de perfectionnement auquel il est à désirer que parvienne chez nous le mode d'instruction du sourd-muet, d'accord avec la science médicale.

La seconde partie de ce premier travail renferme, comme appendice, un exposé détaillé de l'administration et des procédés d'enseignement de chacun des institutions belges et allemandes, considérées à part, et quelques renseignements sur les moyens et le but des diverses sociétés de bienfaisance qui se sont formées dans ces deux pays pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des sourds-muets, des aveugles et des sourds-muets aveugles.

**Premier rapport**  
**Première partie**  
**DES ÉTABLISSEMENTS**  
**DE SOURDS-MUETS EN BELGIQUE,**  
**CONSIDÉRÉS D 'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE**  
**Première division**

**Introduction**

Un des caractères les plus frappants de notre époque, relativement à l'éducation, non seulement des sourds-muets, mais encore des parlants, ce sont les efforts que l'on tente, de toute part, pour arriver à leur répartir un enseignement plus logique et plus en rapport avec leur position et leur besoin.

Longtemps le sourd-muet, ce paria de toutes les civilisations antiques et modernes, n'a été aperçu qu'à travers le prisme des préventions et des préjugés.

Chez nous l'instruction de ces infortunés languit généralement en dehors du progrès qui s'est introduit dans toutes les branches de l'éducation. On néglige surtout beaucoup trop l'articulation, la lecture sur les lèvres et le traitement de l'appareil auditif et vocal. Si cette étude de la parole a été jusqu'à présent si peu cultivée en France, peut-être en trouvera-t-on la cause dans les efforts, en quelque sorte exclusifs, de l'abbé de l'Épée, au début de son apostolat, pour détruire les préjugés qui avaient fait regarder longtemps le langage parlé comme indispensable au développement de l'intelligence. Ici, comme dans beaucoup d'autres questions, il fallait savoir s'arrêter à propos pour rester dans le vrai.

Eu démontrant *a priori* que le signe mimique est, pour le sourd-muet, ce que le signe vocal est pour le parlant, et que l'un conduit aussi naturellement que l'autre à l'instruction, l'abbé de

l'Épée n'a jamais eu la prétention d'interdire la culture de la parole à ses enfants adoptifs. Ce qu'il a voulu prouver seulement, c'est que les mots de nos langues articulées ne sont qu'arbitrairement et conventionnellement les représentants des idées. Loin de là, ce père intellectuel des sourds-muets avait senti combien il importe de ne rien négliger pour mettre ses élèves en possession de la parole, et pour leur ouvrir l'accès d'un monde au milieu duquel ils sont appelés à vivre. Et la meilleure preuve de ce que j'avance, c'est que, quelques années après être entré dans la carrière de l'enseignement et avoir triomphé des préjugés dont ces malheureux étaient alors les victimes, il dirigea tous ses efforts et toutes ses recherches vers un art encore peu connu en France, celui au moyen duquel on peut arriver à leur apprendre la parole.

Malheureusement cet habile instituteur n'eut pas le temps de réaliser sur ce point toutes ses vues charitables; il fut enlevé trop tôt à la religion, à la patrie, à l'humanité. Et depuis sa mort, non seulement on a négligé la culture de la parole, mais on s'est même peu occupé d'agrandir le cercle de l'éducation de ces infortunés.

Aujourd'hui, sur près de vingt-deux mille sourds-muets épars sur le sol de la France, une très faible partie reçoit le bienfait de l'instruction dans des établissements publics ou privés.

Sur la frontière de la France, sur le territoire belge, un spectacle différent s'est offert à mes yeux ; partout j'ai trouvé l'éducation et l'assistance, organisées en faveur du sourd-muet, de l'aveugle et du sourd-muet aveugle. On lit dans la loi communale décrétée en Belgique le 30 mars 1856 : « Le conseil communal est tenu de porter annuellement au budget de ses dépenses toutes celles que les lois mettent à la charge de la commune, et spécialement les frais d'entretien et d'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, sans préjudice des subsides à fournir par les provinces

## Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

### Édition Papier ou numérique :

**Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.

**Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.

**Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

**Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

**Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.

**Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.

**La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.

**La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.

**Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et M. Renard, 2002.

**Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.

**Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

**Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.

**Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

**Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.

**Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, M. Renard, 3<sup>e</sup> éd. 2008.

**Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.

**Meurtre à l'INJS**, Romain de Cosamuet, 2013.

**Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.

**Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, T.1**, M. Renard et Y. Lapalu.

**Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

**Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

**Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

### Édition numérique :

**Bibliothèque sourde**, Martine et Marc Renard, 2014.

**Fragments d'identité**, Joël Chalude, 2014.

**Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, 2012.

**L'esprit des sourds**, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

**Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

**Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865)**, Marc Renard, 2013.

## Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un grand nombre de ces livres, nous vous proposons un CD qui regroupe l'ensemble des livres anciens gratuits mis en lignes jusqu'à fin 2014 ( plus de 130 livres).

Visitez notre site :

[www.2-as.org/editions-du-fox](http://www.2-as.org/editions-du-fox)

